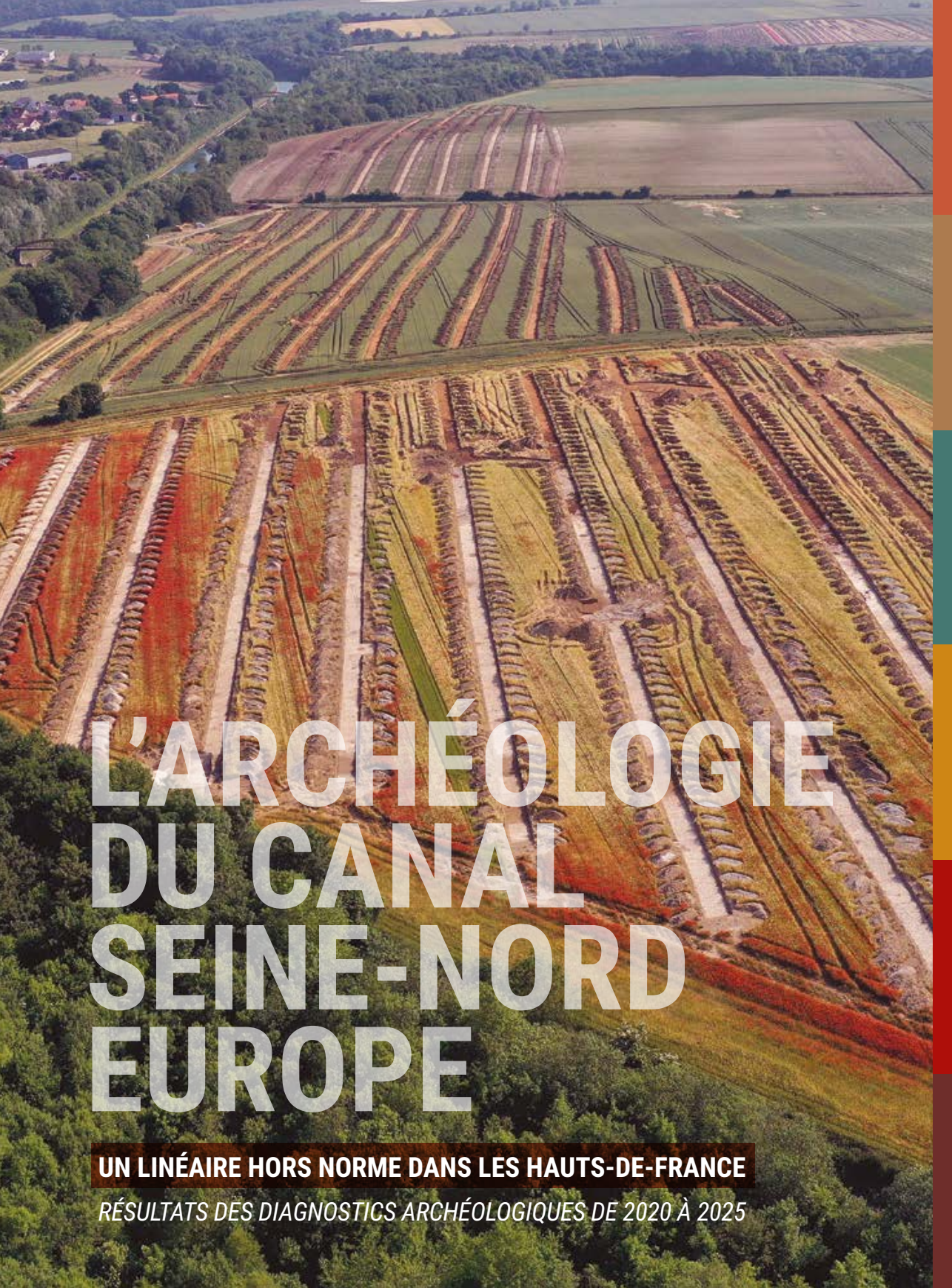


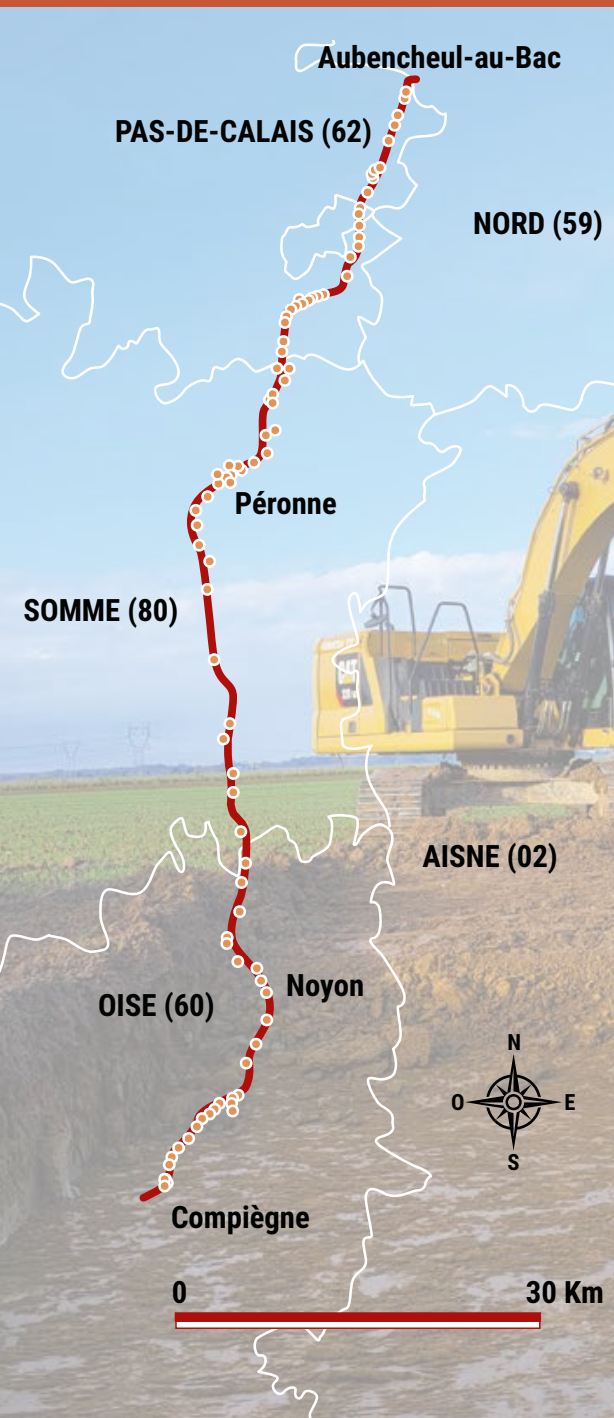


L'ARCHÉOLOGIE DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

UN LINÉAIRE HORS NORME DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

RÉSULTATS DES DIAGNOSTICS ARCHÉOLOGIQUES DE 2020 À 2025

◦ **DIAGNOSTICS
ARCHÉOLOGIQUES RÉALISÉS
ENTRE 2020 ET 2025**



• **107 KILOMÈTRES DE LONG
54 MÈTRES DE LARGE**

• **PRÈS DE 1700 HECTARES
DIAGNOSTIQUÉS**

• **ENVIRON 230 INDICES
DE SITES**

• **35 SITES
ARCHÉOLOGIQUES
MAJEURS**

• **PLUS DE 300
ARCHÉOLOGUES
MOBILISÉS**

**LE CANAL SEINE-NORD EUROPE, UN PROJET D'AMÉNAGEMENT
RÉVÉLATEUR DE L'HISTOIRE DES TERRITOIRES**

Le Canal Seine-Nord Europe (CSNE), projet d'infrastructure fluviale stratégique reliant Compiègne (Oise) à Aubencheul-au-Bac (Nord), constitue l'un des plus grands projets en France de cette dernière décennie. Outre son impact environnemental, économique et social, il représente également une opportunité scientifique privilégiée d'étudier notre patrimoine archéologique. Son tracé de 107 kilomètres, traversant quatre départements des Hauts-de-France, sillonne des territoires riches d'un passé encore largement méconnu. À l'horizon 2032, il connectera les bassins de la Seine et de l'Oise à un réseau de 20 000 km de voies navigables en Europe, permettant le passage de péniches de fret de 185 mètres de long, capables de transporter l'équivalent de 220 camions.

Dès l'origine du projet en 2008, l'archéologie préventive s'est imposée comme un enjeu majeur afin de préserver et d'étudier les vestiges avant le début des travaux du Canal Seine-Nord Europe. Une première phase d'opérations archéologiques s'est tenue de 2008 à 2013. De 2013 à 2015, le tracé initial est reconfiguré, les plus grands changements se situant dans la Somme et le Pas-de-Calais. Depuis 2020, la seconde campagne de diagnostics, d'une ampleur exceptionnelle, a été menée sur les terrains concernés par l'aménagement, mobilisant des équipes pluridisciplinaires d'archéologues et de spécialistes.

Certaines opérations d'archéologie préventive ayant déjà été effectuées de 2008 à 2013, la contrainte archéologique sur ces terrains est levée. Là où le tracé diffère, il est nécessaire de compléter les données précédemment acquises et d'évaluer le potentiel des zones nouvelles.

Ce travail méthodique encadré par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Service régional de l'archéologie (SRA), a permis d'identifier des sites archéologiques majeurs, parfois méconnus, souvent d'intérêt national ou international.



Languevoisin-Quicquary (80)

L'AMÉNAGEMENT DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

De 2008 à 2013, des opérations archéologiques ont évalué plus de 1800 hectares dans le cadre du projet porté par Voies navigables de France. Lors de cette première phase, 90 sites archéologiques ont été fouillés, des dizaines de milliers de biens mobiliers archéologiques ont été mis au jour et étudiés par les scientifiques. De 2013 à 2015, le projet du Canal est interrompu pour repenser et améliorer sa performance économique, des réflexions sont ainsi menées afin d'optimiser son tracé.



UN PROJET RECONFIGURÉ

En avril 2016, la création de la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) donne le signal de la relance du projet. Il s'agit d'un établissement public local piloté par la Région Hauts-de-France et les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme tous financeurs du projet, en partenariat avec l'Etat et avec le soutien de l'Europe.



UNE INSTRUCTION DU DOSSIER RÉGLÉ-MENTÉE PAR LE CODE DU PATRIMOINE

D'une manière générale, les dossiers relatifs à l'aménagement du territoire sont transmis à la DRAC/SRA pour instruction au titre de l'archéologie préventive.

Notamment les projets suivants :

- Zones d'aménagement concerté (ZAC) et lotissements affectant une superficie supérieure à 3 hectares ;
- Aménagements nécessitant une étude d'impact ;
- Certains travaux d'affouillement soumis à déclaration préalable ;
- Travaux sur immeubles classés Monuments historiques.

Tout cela s'inscrit dans un cadre légal et réglementé par le code du patrimoine

Dans le cas du projet porté par la SCSNE, une demande d'autorisation environnementale unique (AEU) a été instruite conjointement par les services de l'Etat comme la DREAL et la DDTM. Cette instruction a mis en lumière la nécessité de réaliser des opérations de diagnostics archéologiques sur environ 1 700 hectares sur les 3 200 hectares aménagés. Le projet s'inscrit au sein d'une réflexion globale d'aménagement du territoire prenant en compte les infrastructures fluviales, routières et ferroviaires.

DIFFÉRENTES EXPERTISES EN JEU

Les diagnostics archéologiques permettent d'explorer des vestiges allant du Paléolithique à l'époque contemporaine. Sur le terrain, les équipes sont constituées d'archéologues professionnels dont les spécialités sont complémentaires. Si le responsable d'opération agit en tant que chef d'orchestre, il s'entoure d'une équipe pluridisciplinaire constituée notamment de topographes, de céramologues, de géologues. Il peut selon les découvertes faire appel à l'anthropologue, au géochronologue, au géomorphologue. Les disciplines sont nombreuses et variées.

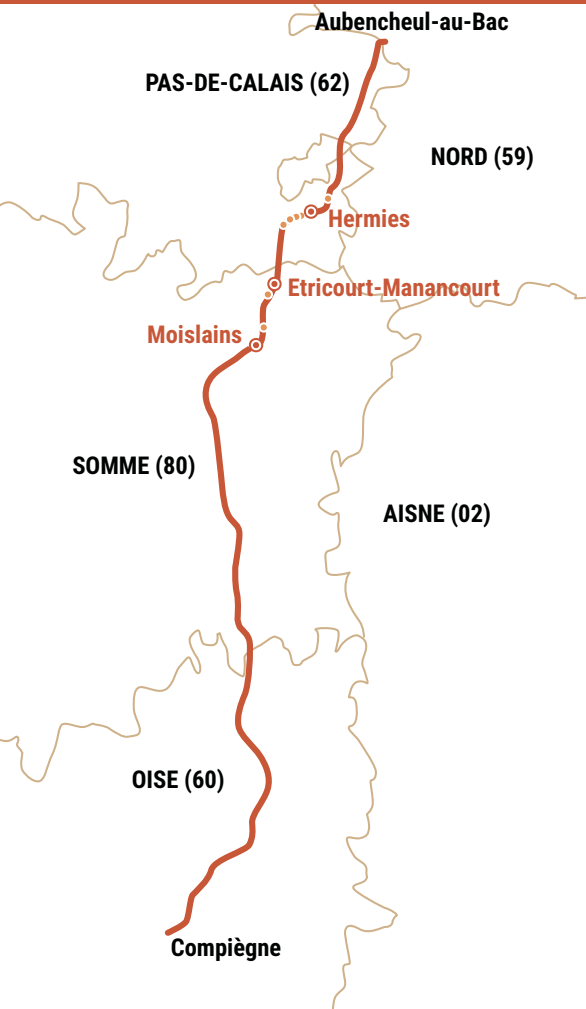


Une fois le travail de terrain achevé, débute la phase d'exploitation des données en laboratoire afin de réaliser le rapport de l'opération. Elle comprend l'étude, l'inventaire et le conditionnement du mobilier. Le responsable d'opération collabore avec des équipes pluri-institutionnelles pour leur confier une expertise approfondie : la tracéologie, la numismatique, le malacologie, l'archéozoologie sont quelques exemples de ces disciplines.



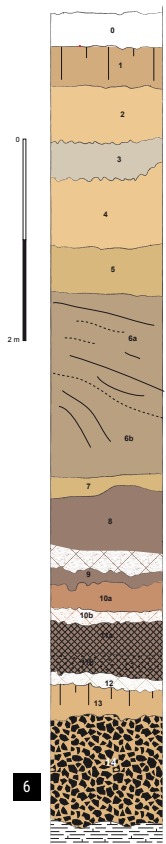
DU PALÉOLITHIQUE
AU MÉSOLITHIQUE

C'est dans la vallée de la Somme qu'en 1859 la communauté scientifique admet pour la première fois l'existence d'un Homme préhistorique. Plus de cent soixante ans plus tard, la vallée de la Somme est toujours au cœur des problématiques scientifiques portant sur le premier peuplement de l'Europe et l'évolution culturelle des premiers habitants de notre continent. Plusieurs carrières préhistoriques sont classées au titre des Monuments historiques (MH) dont celles d'Amiens - Saint-Acheul, devenue mondialement célèbre en donnant son nom à une culture préhistorique : l'Acheuléen.



UNE MÉTHODOLOGIE ADAPTÉE
POUR LA DÉCOUVERTE DES
SITES DE LA PRÉHISTOIRE

Lors de la réalisation d'un diagnostic archéologique, deux méthodes peuvent être mises en œuvre : la réalisation de tranchées parallèles et la réalisation de sondages ponctuels en puits. Grâce à la pelle mécanique munie d'un bras allongé, cette méthode permet d'observer la succession des différentes couches sédimentaires accumulées à travers le temps. La description des sédiments susceptibles de receler du mobilier archéologique s'effectue directement dans le godet de la pelle mécanique. Ces sondages peuvent dans notre région descendre jusqu'à 10 mètres de profondeur permettant d'atteindre des occupations préhistoriques parfois datées de plus de 300 000 ans. Cette méthode éprouvée et approuvée par les préhistoriens permet une compréhension fine de la stratigraphie. Ces sondages ponctuels sont répartis uniformément sur le terrain à diagnostiquer.



Les couches sédimentaires sont observées, photographiées puis retranscrites sous forme de logs stratigraphiques.



HERMIES (PAS-DE-CALAIS) : UN PATRIMOINE
CONNU DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE

Le Paléolithique du secteur d'Hermies est connu depuis le début du XX^e siècle. André Salomon découvrit trois gisements préhistoriques lors du creusement du canal du Nord. Sur la base de ces découvertes anciennes, des recherches ont été entreprises entre 1986 et 2003 à Hermies. Ces sites ont livré des niveaux archéologiques exceptionnellement bien conservés, datant d'environ 70 000 ans. Dans le cadre du projet d'aménagement du Canal, environ 90 hectares ont fait l'objet de recherches afin de compléter nos connaissances sur les occupations préhistoriques anciennes. Force est de constater que l'ensemble de la vallée a été occupée entre 300 000 ans et 30 000 ans faisant de ce secteur un incontournable dans la compréhension des modalités d'occupation du territoire à ces périodes. À la suite de ces nouvelles découvertes, environ 3 hectares ont plus spécifiquement retenu l'attention du SRA afin d'effectuer des fouilles complémentaires et exhaustives.

Hermies (62)



ETRICOURT-MANANCOURT (SOMME) : DES
CONNAISSANCES RENOUVELÉES

Le diagnostic réalisé sur la commune d'Etricourt-Manancourt se localise en marge d'un site paléolithique repéré et fouillé lors de la première phase en 2012. Pour le nouveau tracé, le diagnostic archéologique s'est naturellement orienté vers la recherche d'indices complémentaires. Ces opérations ont révélé un site majeur mettant en évidence des occupations humaines parmi les plus anciennes d'Europe. Dans le cadre de ces nouvelles découvertes, et après discussion entre le SRA et la SCSNE, une mesure de conservation du site archéologique a été décidée, permettant d'exclure la zone du projet et ainsi préserver le site.



Hermies (62)

Protéger le patrimoine avant les travaux

L'archéologie préventive intervient lorsque des vestiges sont menacés de destruction par un projet d'aménagement. Elle permet de les étudier scientifiquement et de les préserver. En anticipant des découvertes fortuites, elle évite des interruptions de chantier et assure un équilibre entre recherche archéologique et développement économique, tout en intégrant le patrimoine au projet. Le préfet, via les services régionaux de l'archéologie des directions régionales des affaires culturelles, prescrit et contrôle les opérations. Cette réglementation garantit la rigueur scientifique, la conservation des vestiges et la diffusion des découvertes auprès du public et des chercheurs.

MOISLAINS (SOMME) : DES INDICES DU MÉ-
SOLITHIQUE SUR LES BERGES DE LA TORTILLE

À Moislains, un diagnostic a pris place en fond de vallée de la Tortille, un affluent de la Somme, sur une surface d'environ 20 hectares. Cette opération a révélé la présence d'occupations de diverses époques, du Mésolithique à l'époque médiévale. À environ 10 mètres de profondeur, un sondage a révélé une densité importante de silex taillés caractéristiques du Mésolithique régional dont un fragment de microlithe et une feuille de gui typique. Cette feuille de gui était réalisée pour la confection d'outils / armes de chasse.



7

LE NÉOLITHIQUE

La culture néolithique trouve ses origines au Proche-Orient et se répand en Europe à partir de la seconde moitié du VII^e millénaire avant notre ère.

Elle atteint le nord de la France un millénaire plus tard, entraînant la diffusion de l'agriculture et l'élevage, ainsi que la sédentarisation des populations.

ALLAINES (SOMME) : LA VALLÉE DE LOUETTE, UN LIEU OCCUPÉ DÈS LE NÉOLITHIQUE

La création d'un bassin-réservoir dans la vallée de Louette sur près de 75 hectares a incité le préfet à prescrire un diagnostic archéologique en amont des travaux. De nombreux indices d'occupation ont été mis au jour reflétant la récurrence des occupations humaines au cours du temps. L'une d'entre elles a retenu l'attention par sa rareté : il s'agit de la découverte de bâtiments d'époque néolithique. Au sein de ces bâtiments, certaines fosses, de forme ovale, au comblement organique, comportent des restes de terres cuites et un fragment de bracelet en schiste.



8

FOCUS RÉGLEMENTATION

Le statut de propriété

Durant leur étude, les vestiges mobiliers sont sous la responsabilité de l'Etat. Pour déterminer le régime de propriété des vestiges mobiliers, il faut se reporter systématiquement à la date du 9 juillet 2016 en regard de la date d'acquisition du terrain sur lequel les vestiges archéologiques ont été découverts (loi LCAP). Pour les vestiges mobiliers découverts après cette date sur un terrain acquis antérieurement, la propriété des objets revient à 100 % au propriétaire du terrain ; mais l'Etat se réserve le droit d'émettre des prescriptions pour leur bonne conservation. Pour les terrains acquis après la date du 9 juillet 2016, l'Etat devient propriétaire à 100 % des vestiges mobiliers découverts.

PASSEL (OISE) : LA VALLÉE DE L'OISE, UN SECTEUR PROPICE À DE NOMBREUSES DÉCOUVERTES

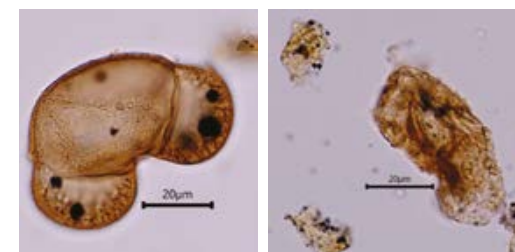
Situé au nord-est de Compiègne, le territoire de Passel est traversé par la Divette, affluent de l'Oise, lieu d'installation propice des hommes dès le Néolithique. La nature de la sédimentation présente dans la vallée de l'Oise permet bien souvent une bonne conservation des vestiges archéologiques à travers le temps. À cet endroit, l'emprise du Canal Seine-Nord Europe sera enserrée entre la route départementale reliant Compiègne à Noyon et le canal du Nord actuel. Lors de la réalisation de ce diagnostic, des pièces archéologiques emblématiques du Néolithique ont été mises au jour, comme une hache polie. Ce type d'objet servait principalement à couper du bois, leurs surfaces polies permettaient d'améliorer leurs fonctionnalités.



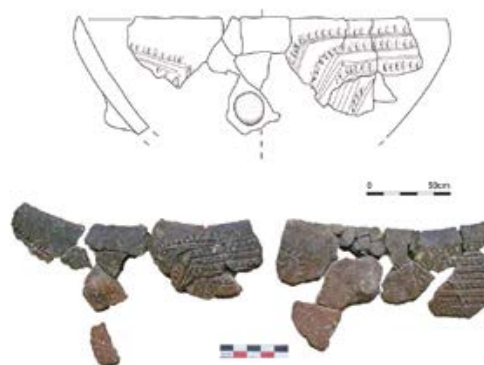
9

THOUROTTE (OISE) : LA PALYNOLOGIE AU SERVICE DE LA SCIENCE

Durant l'opération de diagnostic menée à Thourotte, à l'occasion de la réalisation de sondages profonds, des échantillons ont été prélevés au sein des unités sédimentaires. Ces prélèvements avaient pour objectif de tester le potentiel de conservation des pollens et d'en déterminer la période chronologique. Pour qu'un échantillon soit interprétable, il faut une conservation minimum de 300 grains de pollen. Les résultats de ces analyses prouvent la présence d'un paysage végétal composé de pins, de bouleaux et de saules sur ce terrain il y a 10 000 ans environ.



Thourotte (60)



L'ÂGE DU BRONZE

L'âge du Bronze marque le début de la Protohistoire après le Néolithique. Il tire son nom du développement de la métallurgie et s'étend de 2300 à 800 av. J.-C.

Dans les Hauts-de-France, cette période est l'une des moins fouillées en raison de vestiges ténus.

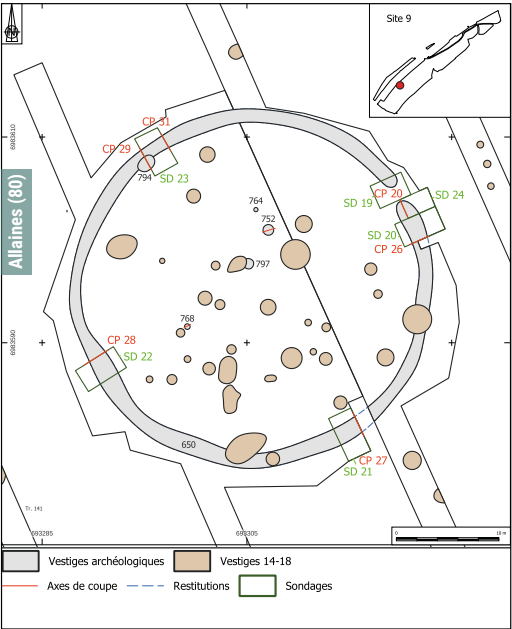
DE NOMBREUX CERCLES MIS AU JOUR LORS DES DIAGNOSTICS

Dans les départements de la Somme et du Pas-de-Calais, l'ampleur du tracé du Canal a permis la découverte de plus d'une dizaine de cercles attribués à l'âge du Bronze. Ces découvertes sont très souvent mêlées à des occupations relatives à d'autres périodes chronologiques démontrant une forte occupation du territoire à travers le temps. La fouille réalisée sur la commune d'Allaines a mis en évidence trois cercles regroupés sur une surface d'un hectare. Ils ont été entièrement fouillés afin de comprendre leur fonction et leur fonctionnement.

ALLAINES (SOMME) : DES PRATIQUES FUNÉRAIRES

À l'âge du Bronze, les lieux funéraires sont majoritairement caractérisés par des monuments circulaires. Ils comportent en position centrale une sépulture, complétée par de possibles dépôts funéraires, pour laquelle le monument a été édifié. En revanche, il est fréquent que celle-ci ne soit pas conservée. Dans ce cas, les archéologues disposent de peu d'indices pour caractériser le site. La fouille de ces monuments et de leurs fossés périphériques contribue à documenter la diversité des pratiques funéraires à cette époque.

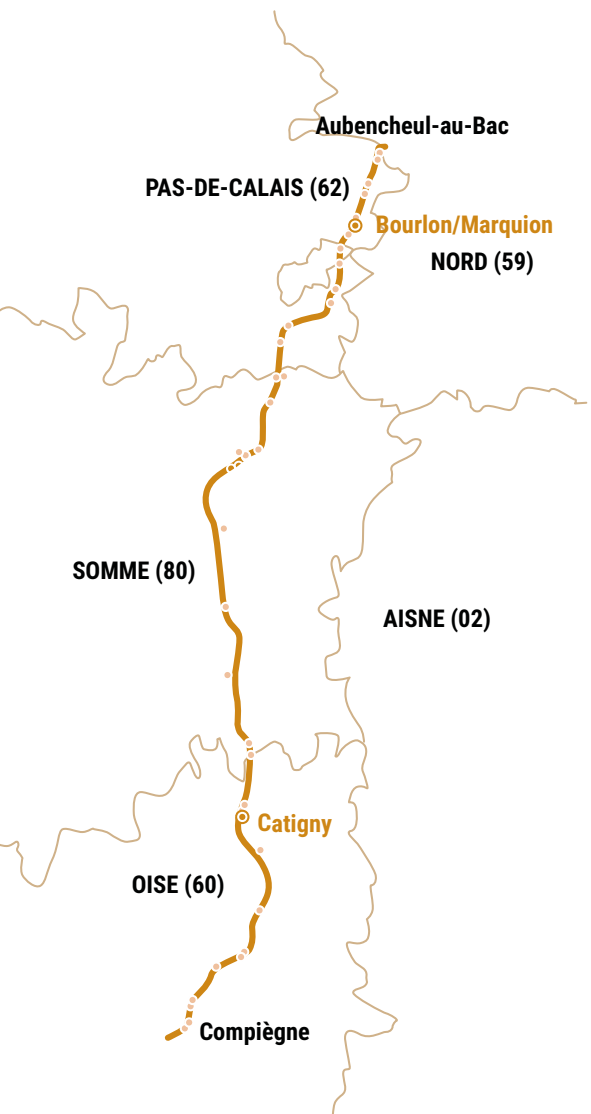
Dans le cadre des diagnostics, la documentation produite par les archéologues est réalisée de différentes manières. Une fois les premières traces apparues au sol, dans les différentes tranchées, un agrandissement sous forme de fenêtres exploratoires est réalisé. Ces agrandissements permettent de suivre le fossé circulaire et ainsi de définir ces principales caractéristiques (diamètre, profondeur, présence de mobilier). Différentes photographies sont réalisées afin de documenter l'ensemble. Les structures sont également enregistrées puis dessinées.



L'ÂGE DU FER

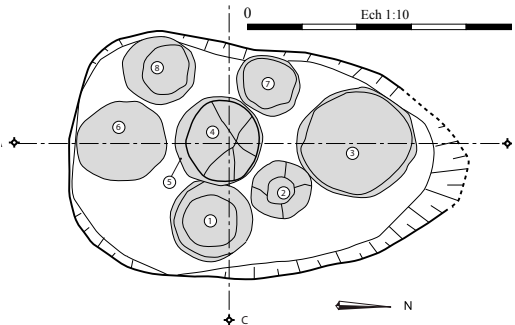
L'âge du Fer constitue la seconde partie de la Protohistoire. On distingue le premier âge du Fer dit période du Hallstatt (800 - 450 av. J.-C.) et le second âge du Fer ou période de La Tène (de 450 av. J.-C. à la conquête romaine, de 58 à 50-51 av. J.-C.), du nom de sites éponymes situés en Autriche et en Suisse.

En France, cette époque est représentée par les Gaulois, majoritairement installés dans des fermes dispersées.



10 ANS DE DÉCOUVERTES SUR LE TERRITOIRE DE BOURLON ET MARQUION (PAS-DE-CALAIS)

Dans ce secteur géographique, de nombreuses campagnes de prospections pédestres et aériennes ont été menées dès les années 1960 et n'ont cessé de s'enrichir au cours des décennies suivantes. La construction de l'autoroute A26 au début des années 1980 a apporté de nouvelles découvertes, tout particulièrement pour les périodes de l'âge du Fer et de l'Antiquité romaine. Ce panorama de sites archéologiques a été enrichi lors des campagnes de diagnostics et de fouilles réalisées dans les années 2010 en lien avec la première phase du Canal. Une importante nécropole à incinérations comportant plus d'une centaine de sépultures, datée de La Tène finale (II^e et I^{er} siècles avant notre ère) a été fouillée. En 2023 les modifications apportées au nouveau projet ont eu pour conséquence un déplacement du tracé de quelques centaines de mètres. La réalisation de nouvelles opérations de diagnostics a permis la mise au jour de la continuité de la nécropole mais aussi de l'habitat associé. Désormais près de 50 hectares ont livré les traces du passé de ce territoire.



L'apport de la carte archéologique

La carte archéologique nationale prend en compte l'état actuel des connaissances d'un territoire, la présence de Monuments historiques, de sites et d'espaces protégés au titre du patrimoine. Les orientations de la recherche scientifique au niveau national et local sont également recensées. Les découvertes réalisées au fil du temps permettent l'élaboration d'une cartographie définissant des Zones de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA).

UN ÉTABLISSEMENT RURAL GAULOIS À CATIGNY (OISE)

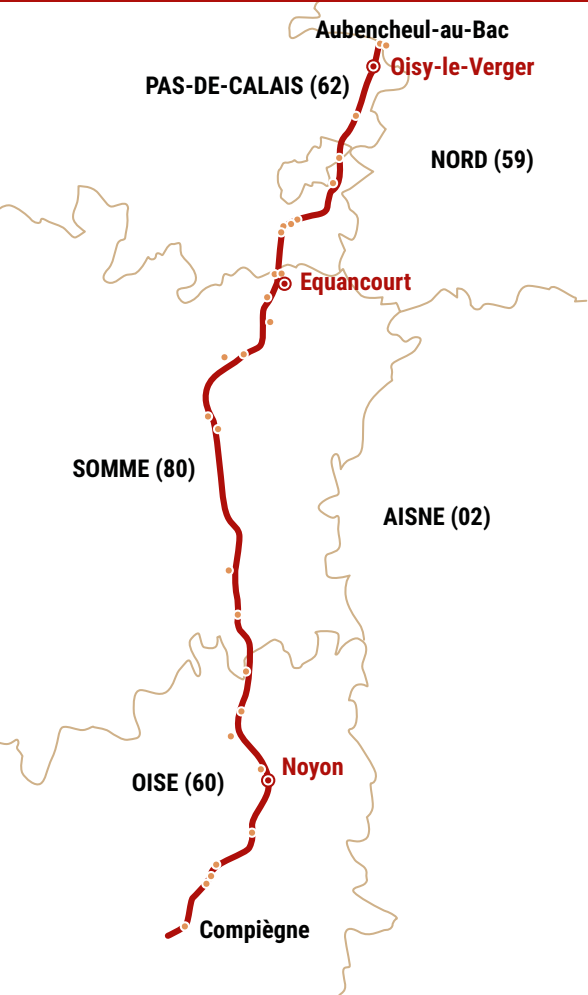
À Catigny en position de versant, une succession d'enclos fossoyés datés de La Tène ont été caractérisés. Ces structures archéologiques sont fréquemment retrouvées pour cette période. Ils s'apparentent majoritairement à des espaces d'habitat. Il n'est pas rare que des structures plus profondes telles que des puits, des silos, ou des fosses d'extraction soient également visibles. Le mobilier archéologique (tessons de céramique, etc.) couplé à des études environnementales permet bien souvent de caractériser plus en détail ces occupations. La présence de céramiques, leur diversité morphologique et les différentes pâtes permettent d'en déduire leurs fonctions au sein du site. À Catigny, la céramique témoigne d'éléments de vaisselle destinés à la préparation et la consommation des denrées.



L'ÉPOQUE ROMAINE

Après sa conquête par Jules César au milieu du premier siècle avant J.-C., la Gaule devient une province romaine. Cette conquête a des conséquences majeures sur le quotidien des habitants. Le processus de romanisation, c'est-à-dire la diffusion du mode de vie romain, concerne aussi bien l'architecture et les coutumes funéraires que les habitudes vestimentaires et alimentaires.

Les recherches ont mis au jour plus d'une dizaine d'occupations rurales gallo-romaines, parfois associées à des tombes, des nécropoles, plus rarement des zones cultuelles.



LA POURSUITE DES DÉCOUVERTES SUR LA VILLA DE NOYON (OISE)

Lors de la phase 1 du projet, l'une des plus grandes villae d'époque romaine a été découverte à Noyon. Elle était située sur le territoire des Viromanduens, peuple de la Gaule Belgique, aujourd'hui dans l'Aisne, l'Oise et la Somme. La fouille réalisée en 2011 et 2012 a mis en évidence un plan typique des villae des constructions de cette époque, avec une *pars urbana* et une *pars rustica*. L'évolution du projet a contraint les archéologues à réaliser de nouvelles explorations attenantes à ces découvertes. Un diagnostic a été mené en 2023, la fouille s'en est suivie dès 2025. Ces opérations ont permis de compléter le plan de la villa mettant en exergue différents types de structures dont plusieurs bâtiments annexes, un bassin, une cave, un puits, et un important réseau de canalisations remarquablement conservé. La fouille de ce réseau de drainage permet d'appréhender et de mieux comprendre la gestion de l'eau à l'époque romaine.



DE MULTIPLES OCCUPATIONS ROMAINES À EQUANCOURT (SOMME) ET OISY-LE-VERGER (PAS-DE-CALAIS)

Le parcours emprunté par le futur Canal Seine-Nord Europe longe et traverse à de multiples reprises les Chaussées Brunehaut, témoin des voies romaines, lieux de passage des Hommes autrefois. Le diagnostic réalisé sur la commune d'Equancourt n'échappe pas à cette règle et a permis de mettre en évidence une récurrence d'occupations diachroniques allant de l'âge du Fer au Moyen Age. Les vestiges de l'époque romaine sont parmi les mieux documentés.



L'un des éléments remarquables est la présence d'une cave quadrangulaire dont les murs sont constitués de moellons en craie équarris. Des tuiles ont parfois été installées à plat et intercalées entre les moellons probablement pour assurer la solidité du bâtiment. Un chemin creux a livré de nombreuses monnaies et d'autres structures ont révélé des vaisselles en céramique. À Oisy-le-Verger, du mobilier céramique a été retrouvé en offrande dans des tombes attestant un petit ensemble funéraire daté du Haut-Empire, au bord d'un chemin.

Plusieurs sépultures du Bas-Empire et du haut Moyen Age ont été mises au jour lors du diagnostic. Une fouille exhaustive sera menée afin d'étudier ces ensembles de populations et éventuellement d'établir leur évolution à travers le temps.



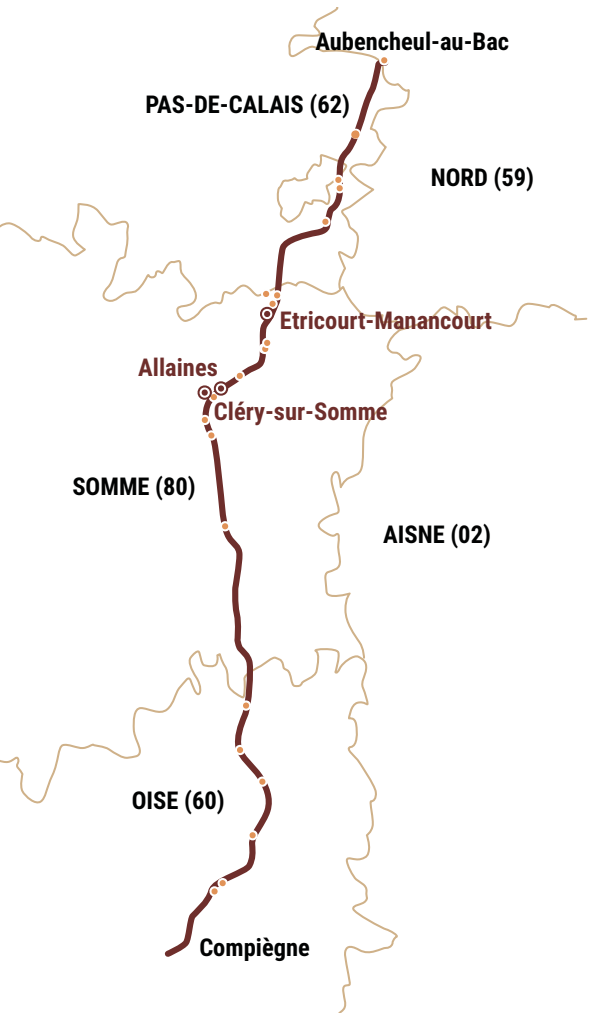
Les délais d'instruction

À réception d'un dossier complet, le préfet de région dispose d'un délai réglementaire pour prescrire des mesures d'archéologie préventive. Chaque prescription doit être justifiée. Un arrêté préfectoral est alors adressé à l'aménageur et aux opérateurs archéologiques. Le préfet peut également demander la communication de tout dossier, non prévu par la réglementation, susceptible de mettre en danger un gisement archéologique. Les autorités compétentes en aménagement et urbanisme peuvent aussi saisir le préfet.

LE MOYEN ÂGE ET LA PÉRIODE MODERNE

Le Moyen Âge débute avec la chute de l'Empire romain d'Occident en 476. Autrefois considéré comme une période de déclin, il a fait l'objet d'une réévaluation, notamment grâce aux fouilles archéologiques.

L'Époque moderne couvre les trois siècles qui séparent la fin du Moyen Âge de la Révolution française. La période contemporaine lui succède. Parfois, les archéologues fouillent ainsi des sites datés du XX^e siècle, notamment des vestiges des guerres mondiales.



Les diagnostics réalisés dans le cadre du nouveau tracé ont permis la reconnaissance de nombreuses sépultures à inhumation, caractéristiques des nécropoles du Moyen Age. La mise au jour de ces vestiges reste limitée dans l'ensemble de la région. Pourtant riches d'enseignements, ils ne sont que rarement fouillés de manière exhaustive. Le contexte topographique emprunté par le futur aménagement, localisé aux amorces des versants, est propice à ces découvertes. Devant cette rareté, le préfet a prescrit des fouilles intégrales sur ces zones.

DEUX NÉCROPOLES À CLÉRY-SUR-SOMME ET ALLAINES (SOMME)

Fait assez rare pour être souligné, ce diagnostic a mis en évidence deux nécropoles à inhumation du haut Moyen Age dont les limites sont intégralement préservées dans l'emprise du projet d'aménagement. Distantes d'environ 1,5 kilomètre, l'une se situe sur le territoire de Cléry-sur-Somme, l'autre sur la commune d'Allaines. La nécropole de Cléry-sur-Somme est en usage entre le VII^e siècle et le VIII^e siècle de notre ère, celle d'Allaines autour du VIII^e siècle de notre ère. Cette dernière comporte des sarcophages en craie et de nombreux immatures répartis sur l'ensemble de l'aire funéraire.



UNE NÉCROPOLE ALTO-MÉDIÉVALE À ETRICOURT-MANANCOURT (SOMME)

Le diagnostic réalisé sur cette commune a permis de détecter une nécropole à inhumation du haut Moyen Age. 75 sépultures ont d'ores et déjà été découvertes s'organisant sous la forme de rangées alignées régulièrement espacées. Parfois, du mobilier accompagne le défunt. Les éléments recensés sont variés : céramiques, éléments de parure (épingles en bronze, perles en pâte de verre) ainsi que différents objets métalliques. Cette nécropole semble être en activité du VI^e siècle jusqu'au début du IX^e siècle de notre ère



Les méthodes de détection des sites

Pour détecter les sites archéologiques, des tranchées parallèles sont ouvertes sur 15 % de la surface qui sera aménagée, permettant d'identifier les structures et les niveaux d'occupation humaine successifs. Cette première lecture stratigraphique offre des indices sur la nature des vestiges et leur état de conservation. Des sondages profonds et ponctuels peuvent être réalisés en complément afin d'atteindre des niveaux plus anciens et de caractériser la datation des occupations humaines, notamment celle de la Préhistoire.



UN EXEMPLE D'ARCHÉOLOGIE CONTEMPORAINE À PONT-L'EVÊQUE (OISE)

Le projet d'aménagement du Canal permet également d'appréhender dans le cadre des diagnostics des thématiques liées à l'archéologie contemporaine. À Pont-L'Evêque, l'opportunité a été donnée aux archéologues d'explorer en amont des travaux du Canal l'ancienne zone d'activité de la briqueterie Lefebvre, devenue Thonnier. Son origine apparaît dans les sources à partir de 1892. Bombardée lors du premier conflit mondial, puis remise en état pour contribuer à la Reconstruction, elle fut définitivement fermée dans les années 1940. Plusieurs constructions ont été conservées dont la cheminée, accompagnée d'un possible séchoir. Dans ce cas de figure, une étude documentaire approfondie a été réalisée par l'archéologue ainsi qu'un relevé du bâti permettant de documenter l'architecture et le fonctionnement de cette briqueterie.



UN DEVOIR DE MÉMOIRE SUR LES ZONES DE CONFLITS

La région Hauts-de-France a été le siège de nombreux conflits meurtriers, plus particulièrement la Première Guerre mondiale. De nombreuses opérations archéologiques traversent ces zones de conflits engendrant la découverte de corps, de munitions, d'objet du quotidien.



La Société du Canal Seine-Nord Europe s'applique à réaliser son projet dans le respect de la mémoire des événements tragiques qui ont marqué notre histoire. Le ministère des Armées s'est engagé à respecter et à préserver les dépouilles des soldats tombés au combat. Cet engagement est partagé avec les autorités chargées des commémorations : Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG), Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge (VDK) et Commonwealth War Graves Commission (CWGC).

La conservation des vestiges archéologiques

Le ministère de la Culture conduit sur l'ensemble du territoire national une politique de création de centres de conservation et d'étude archéologiques, afin de rassembler les vestiges mobiliers et la documentation archéologique. Ces centres accueillent les vestiges dont la conservation pérenne est nécessaire :

- ils assurent une conservation préventive performante ;
- ils garantissent aux chercheurs et aux étudiants un accès facilité à la documentation et aux objets pour la poursuite des études qu'ils ont entamées, la réalisation de nouvelles recherches, et la publication de leurs résultats ;
- ils gèrent les vestiges archéologiques mobiliers (prêt, stockage, etc.) ;
- ils réalisent des actions de médiation à destination du public.

FOCUS REGLEMENTATION

L'ARCHÉOLOGIE AU SERVICE DU PUBLIC

Le projet du Canal est unique en France. Les travaux menés en archéologie permettent des avancées scientifiques significatives qu'il convient de restituer au public. Cette valorisation s'effectue de différentes manières : à travers des conférences, et lors de manifestations comme les Journées régionales de l'archéologie et les Journées européennes de l'archéologie. L'ensemble des découvertes donneront lieu à des publications une fois les analyses et études réalisées.



Construction des premiers ponts (Oise)

LE CANAL AVANCE !



Suite à la reprise des diagnostics archéologiques en 2020 et à la levée de la contrainte archéologique sur certains terrains, les travaux préparatoires du Canal Seine-Nord Europe ont démarré en 2021 dans l'Oise. Ils s'étendent désormais progressivement sur l'ensemble du tracé avec l'aménagement de premiers ponts, de quais pour l'acheminement des matériaux de construction ou encore de déviements de réseaux (gaz, électricité, etc.). Sans compter les aménagements environnementaux (plantations, zones humides, haies, etc.) qui se déploient avant même les grands chantiers du Canal.



Aménagement d'une mare sur un site de compensation environnementale (Nord)

LES MAISONS DU CANAL VOUS OUVERTENT LEURS PORTES

Depuis l'origine du projet, la Société du Canal Seine-Nord Europe et ses partenaires ont instauré une démarche d'information et de dialogue continue avec les acteurs locaux et les habitants des Hauts-de-France. Les Maisons du Canal en sont un bel exemple. Ce sont des espaces d'information et de rencontres situés à proximité du futur tracé, pour découvrir le projet sous toutes ses dimensions à travers expositions, borne tactile, ateliers... Des expositions temporaires présenteront notamment certaines découvertes archéologiques faites sur le territoire.



Localiser les Maisons du Canal : www.canal-seine-nord-europe.fr/contact

L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE



Le ministère de la Culture, en application du Livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger, étudier et conserver le patrimoine archéologique, de programmer et contrôler la recherche scientifique, de s'assurer de la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est assurée par les Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).

L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES



Avec 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. L'Inrap réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance scientifique.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS



Depuis 1998, le Département valorise les découvertes archéologiques réalisées sur son territoire. Avec 30 collaborateurs, il met en œuvre l'ensemble des étapes de l'archéologie. Il réalise pour son propre compte (route départementale, collège, centre d'incendie et de secours...) comme pour des aménageurs publics (ZAC, école, station d'épuration...) une trentaine de diagnostics et fouilles préventives chaque année. Il est en charge de la responsabilité scientifique du centre de conservation et d'étude archéologiques qui a pour mission de conserver l'ensemble du patrimoine archéologique découvert dans le Pas-de-Calais. Le Département mène une politique de diffusion de la connaissance par le biais d'expositions temporaires à la Maison de l'Archéologie à Dainville et d'outils itinérants dans les collèges du Pas-de-Calais.

BIBLIOGRAPHIE : Les opérations référencées dans les textes ont fait l'objet de rapports scientifiques déposés et accessibles au Service régional de l'archéologie (DRAC Hauts-de-France, sites de Lille et d'Amiens).

CONDUITE DES OPÉRATIONS : Les diagnostics référencés au fil du texte ont été menés par l'Inrap, la DA (CD62) et le SDAO.

COORDINATEURS SRA :

Émilie Goval et Vincent Garénaux, Iléana Sciaky

L'ARCHÉOLOGIE DU CANAL SEINE-NORD EUROPE : Publication de la DRAC des Hauts-de-France - Service régional de l'archéologie

AUTEURS DES TEXTES : Iléana Sciaky, Émilie Goval, Valérie Burban-Col, Souria Jaccard, Jean-Luc Collart, Vincent Garénaux

COUVERTURE : Vue aérienne d'une partie des terrassements réalisés lors du diagnostic d'Etricourt-Manancourt secteur 3, site 13 (N° patrimonial 13394, N° Inrap D145690) (RO : F. Simon - Inrap). © F. Audouit - Inrap.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE



Créé en 2006, le Service Départemental d'Archéologie de l'Oise (SDAO) est basé à Clermont. Il opère pour le compte du Conseil départemental sur l'ensemble du département de l'Oise et bénéficie de l'habilitation de l'État. Le SDAO a pour mission première de fouiller, préserver et valoriser le patrimoine archéologique du territoire de l'Oise. Il pratique des sondages, des études d'archéologie du bâti, des diagnostics et des fouilles dans le département et a ainsi pu mettre au jour de nombreux sites, allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine. Le SDAO veille également à la préservation des vestiges archéologiques en les faisant restaurer si nécessaire et en assurant la conservation du mobilier dans le dépôt départemental, afin de transmettre l'ensemble de ce patrimoine aux générations futures.

LA SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

Établissement public local, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) est le maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe. Elle a pour mission de conduire les études de conception détaillées, les procédures d'autorisation et les travaux de construction de ce grand projet européen.

Partenaires financiers



Suivi éditorial : Mickaël Courtiller et Iléana Sciaky (Drac Hauts-de-France)

Crédits iconographiques : © I.Sciaky (Drac), V. Dargery (SDAO), C. Costeux, (DA, CD62), S. Coutard (Inrap), S. Vercelet et D. Hérisson (CNRS), D. Kiefer (Inrap), I. Praud (Inrap), G. Cuvillier (SDAO) C. Colas et M. Boulén (Inrap), E. Mariette, M. Toubin, J. Féru et R. Kaddeche, (Inrap) L. Wilket (DA, CD62), A. Dewailly (Inrap), E. Panloup (DA, CD62), F. Simon, J-C Routier et D. Canny (Inrap), A. Gapenne (Inrap), C. Costeux (DA, CD62), CWGC, J-C. Hecquet (SCSNE). C. Costeux (DA, CD62).

Création graphique : www.tri-angles.com

Impression : Pixels Avenue

**Diffusion gratuite dans la limite des stocks
Ne peut être vendu**

N°2

Dépôt légal 2025

